



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU  
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion



## **Communiqué de presse SNU Pôle Emploi et CDMT Emploi**

Les quelques 5000 agent-es sous statut public ont été plus d'un sur deux à se mettre en grève aujourd'hui avec des taux comme la Bourgogne atteignant plus de 80% de grévistes, à l'appel du SNU, du SNAP, de la CDMT Emploi et de SUD Emploi. Le SNU Pôle Emploi et la CDMT-Emploi constatent que cette mobilisation n'a pas permis à ce stade, de répondre aux revendications portées par l'intersyndicale.

Le SNU et la CDMT-Emploi, forts de cette mobilisation, appellent sans délai le Directeur Général de Pôle Emploi à tout mettre en œuvre afin que soit intégré dans la Fonction Publique d'Etat, l'ensemble des agent-es de Pôle Emploi ayant choisi de ne pas opter pour la Convention Collective Nationale en vigueur. Il est de sa responsabilité de tout mettre en œuvre pour que cessent enfin l'isolement et la discrimination dont sont victimes ces agents depuis 6 ans à Pôle emploi.

Le Directeur général doit donc décider, sans attendre, de répondre aux revendications portées par nos organisations, pour effet immédiat.

Ainsi le SNU et la CDMT-Emploi ont demandé notamment, que la Direction Générale respecte et augmente dès maintenant le taux de promotion, garantisse la promotion sur place des lauréat-es ayant réussi les épreuves de sélection en 2014 et fasse respecter sans conditions les règles de réintégration des agent-es en congé sans traitement.

La Direction Générale s'est engagée à répondre avant la fin du mois de Décembre à ces trois revendications qui sont à sa main.

Le SNU Pôle Emploi et la CDMT Emploi reprendront contact dans les jours qui viennent avec toutes les Organisations Syndicales de Pôle Emploi. Nous devons dans l'unité la plus large, continuer à porter et défendre les revendications soutenues par les grévistes.

Nous appelons les personnels à rester mobilisés pour qu'enfin elles soient entendues et prises en compte.

Paris, le 9/12/2014